



## SAISON 2018-2019 ANNONCEMENT CHALLENGE OPEN 38 GRENOBLE SAMEDI 16 FEVRIER 2019

...oooOooo...

1. Règles générales .....	2
2. CatégoriesDistances : .....	2
3. Règles de course: .....	2
4. Glace et Pistes.....	2
5. Inscriptions .....	3
6. Programme .....	3
7. Assurance des patineurs .....	3
8. Service médical .....	3
9. Equipement des patineurs.....	3
10. Hébergement des patineurs .....	3
11. Organisation .....	3

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue Auvergne Rhône Alpes des sports de glace, le Club de Glace DE L'Amicale Laïque d'Echirolles CGALE organise le Challenge OPEN 38 de Short track qui se déroulera à la Patinoire d'agglomération POLESUD, Avenue d'Innsbruck 38100 Grenoble le samedi 16 février 2019.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national de la CSNPV et au memorandum des compétitions short track.



## 1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement. Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU. Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

## 2. Catégories Distances :

- **Catégorie Jeunes : tous les Juniors E et les juniors D ayant un temps au 500m supérieur à 57'' :** regroupés en catégories, et classés par temps pour former 2 ou 3 poules de même nombre de patineurs. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition.

**Distances courues :**

Jeunes - poule 1 (mixte)	500 m - 333 m – SF 500m
Jeunes - poule 2(mixte)	333 m - 333 m – SF 500m
Jeunes - poule 3 (mixte)	333 m - 222 m –SF 333m

- **Catégorie Confirmés :** regroupe les patineurs seniors, juniors A, B, C ainsi que les juniors D qui ont leur temps au 500m supérieur à 57'' au 500m. Regroupés en poules et classés par temps pour former 2 ou 3 poules de même nombre de patineurs. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition.

**Distances courues :**

Confirmés - poule 1 (mixte)	500 m - 500 m – SF 1000m
Confirmés - poule 2(mixte)	500 m - 500 m – SF 1000m
Confirmés - poule 3 (mixte)	500 m - 500 m –SF 777 m

*Suivant le nombre de participants et des contraintes de timing, l'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des modifications sur les catégories ou les distances. Les participants seront prévenus des catégories et des distances définitives avant la compétition en fonction du nombre et des différents niveaux des inscrits dans chaque catégorie.*

## 3. Règles de courses – classement :

Chaque distance se déroulera sur deux tours (heat, finales), classement au temps du 1<sup>er</sup> tour pour constituer les finales (A, B, C,...). La 3<sup>ème</sup> distance sera répartie en fonction du résultat des 2 premières distances

Pour chaque catégorie et pour chaque poule, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition. Le vainqueur par catégorie est celui qui a le plus petit total de points (addition des places obtenues sur chaque distance).

## 4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 60x30 sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection.

La compétition disposera d'une photo-finish.



## 5. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus. Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Dans le cas d'un challenge et d'un Trophée National le même week-end, les inscriptions doivent être effectuées pour les deux compétitions séparément.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :

**Préinscriptions au plus tard le 26 JANVIER 2019**  
**et confirmation au plus tard le 10 FEVRIER 2019**

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site web : <https://www.short-track.fr>

Pour tout complément s'adresser à :

**François MELINE** [francois.meline@numericable.fr](mailto:francois.meline@numericable.fr) Compétiteur steward de la compétition et

**Michel LOSCOS** [mloscos.vitesse@gmail.com](mailto:mloscos.vitesse@gmail.com) Assistant CS

**Murielle AUDEMARD** [murielle.audemard@orange.fr](mailto:murielle.audemard@orange.fr) Présidente du CGALE

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque ou espèces à régler à l'accueil **avant la compétition**. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

## 6. Programme

Le programme est le suivant : **Réunion des coaches : 12h15**  
**Echauffement challenge : 12h30**

En fonction des préinscriptions l'échauffement des Confirmés pourra être décalé dans l'après-midi.

## 7. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

## 8. Service médical

Présence d'un service médical de secours.

## 9. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège-cou, de genouillères et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

## 10. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

## 11. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.

**Murielle AUDEMARD Présidente du CGALE**



## Hébergement Restauration

### **B&B Hotel Alpexpo**

31 Avenue de l'Europe 38100 GRENOBLE  
+33(0)4/38/12/39/01  
mail : [assistant-4534@hotelbb.com](mailto:assistant-4534@hotelbb.com)

### **B&B Verlaine**

1, Avenue Paul Verlaine 38100 GRENOBLE

### **ADAGIO**

41,rue Maurice Diderot  
38 000 GRENOBLE  
+33438211700  
[H8408@adagio-city.com](mailto:H8408@adagio-city.com)

### **IBIS BUDGET Grenoble Sud Seyssins**

2, rue Docteur Schweitzer  
38180 SEYSSINS  
+33892684006  
[ibisbudget.com](http://ibisbudget.com)

### **CAMPANILE**

Grenoble Sud-Seyssins  
4, rue Jean Moulin  
38180 SEYSSINS  
+33476490041